



Construire la réinsertion dès l'exécution de la peine

COMMENT SURMONTER LES FREINS, COMMENT ACTIVER LES LEVIERS ?

COLLOQUE 50 ANS DE L'ÎLOT 27 septembre 2019 ■ 8h30 - 18h30 ■ Palais du Luxembourg

*Sous le haut-patronage de Madame Nicole BELLOUBET
Garde des Sceaux, ministre de la Justice*

MATINEE DANS LA SALLE CLEMENCEAU (8H30 – 12H30)

Mot d'accueil du Président de l'Îlot, Monsieur Hubert de GABORY

Ouverture du colloque par Madame Yaël BRAUN-PIVET, Présidente de la commission des Lois de l'Assemblée nationale

Propos d'introduction par Monsieur Thierry BONTÉ, journaliste à France Télévisions et modérateur de cette journée de colloque

Tommy Dessine, illustrera en direct les débats de la matinée

Quelles évolutions dans la prise en charge des sortants de prisons au cours de nos 50 ans d'histoire ?

Intervention de Monsieur Xavier ALLOUIS, précédemment Directeur général de l'Îlot de 2003 à 2010 et de Monsieur François-Marie TARASCONI, Directeur pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris

La célébration du 50^{ème} anniversaire de notre association est l'occasion de dresser un rapide historique de l'association mais également de rappeler l'origine de l'accueil dans notre établissement parisien (11^{ème} arrondissement) de personnes dont la peine a été aménagée en placement sous surveillance électronique (PSE). Quelles sont les complémentarités entre CHRS et SPIP qui se jouent? Quels en sont les points positifs, les points à améliorer ? Quelles perspectives en termes de relations entre les professionnels de l'Insertion et de la Probation, et ceux des associations qui accompagnent au quotidien les personnes sous main de justice ?

Présentation du film « Mon rêve familial » (lecture de lettres de personnes détenues), de Monsieur Grégoire KORGANOW, photographe et réalisateur

La complexité de l'articulation des différents acteurs tout au long du parcours des personnes sous main de justice

- Judith LE MAUFF, coordinatrice, Centre Maurice Liotard
- Olivier SANNIER, ancien médecin responsable de l'unité sanitaire du centre pénitentiaire de Liancourt et ancien médecin référent national à la DAP
- Nathalie ROTURIER, directrice adjointe de l'association FAIRE
- Christelle ROTACH, directrice du centre pénitentiaire Paris la Santé
- Laurence BEGON-BORDREUIL, magistrate coordinatrice de formation continue à l'Ecole Nationale de la Magistrature

Le système de suivi des personnes sous main de justice n'a pas été pensé dès l'origine avec autant d'intervenants tout au long du parcours de la personne. Ce qui provoque un morcellement des prises en charge et de grandes difficultés à trouver les articulations nécessaires entre tous les acteurs qui interviennent auprès des personnes sous main de justice.

Des expérimentations sont menées pour y remédier, comme celle de la « justice résolutive » qui se pratique aux USA, avec d'autres modalités de coordination pour tenter de surmonter ces difficultés.

APRES-MIDI DANS LA SALLE CLEMENCEAU (13H45– 16H45)

Xavier GORCE, dessinateur au Monde, illustrera en direct les débats de l'après-midi

L'emploi : un des leviers de réinsertion et de diminution de la récidive

- Caroline SOPPELSA, historienne de l'architecture et chargée de mission pour l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice
- Anne Claire GOSSELIN, cofondatrice de Marseille Solutions
- Stéphanie DAMAZ, directrice de l'association ADCE 83
- Marc RENART, vice-président des Foyers Matter et administrateur du GREP
- Olivier FROGER, directeur des opérations et des métiers chez GEPSA

Après une introduction historique de l'accès à l'emploi en prison sous le prisme de l'architecture pénitentiaire, la question de l'employabilité des personnes sous main de justice sera abordée au travers de diverses expériences menées en milieu fermé comme en milieu ouvert : comment permettre aux personnes détenues de se projeter dans le monde du travail une fois hors les murs ? Quels moyens et quelle préparation mettre en œuvre pendant l'incarcération ? Comment améliorer l'accueil des personnes sous main de justice dans le monde du travail ?

Intervention d'un grand témoin, Monsieur Nicolas de TAVERNOST, Président du Directoire du Groupe M6

Conclusion par Madame Nicole BELLOUBET, Garde des Sceaux, ministre de la Justice (sous réserve de l'actualité)

Clôture par le Président de l'Îlot, Monsieur Hubert de GABORY

COCKTAIL DE CELEBRATION DU 50EME ANNIVERSAIRE DANS LA SALLE RENE COTY (A PARTIR DE 17H)

*L'accès à l'emploi est au cœur de notre mission sociale :
aussi, nous avons fait le choix que le déjeuner et le cocktail soient élaborés
et servis par nos salariés en insertion de l'Atelier Îlot Gourmand à Amiens.*

Nous remercions sincèrement le sénateur François PATRIAT pour son parrainage
nous permettant de disposer des salles Clémenceau et René Coty au Palais du Luxembourg.

Colloque ouvert à tous dans la limite des places disponibles. Inscription gratuite et obligatoire

Contact par courriel à communication@ilot.asso.fr